

Octobre 2002



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Neuvième session ordinaire

Rome, 14 – 18 octobre 2002

### DÉCLARATION DES COMPÉTENCES ET DROITS DE VOTE PRÉSENTÉE PARA LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE) ET SES ÉTATS MEMBRES

1. **Élection du président et des vice-présidents.**  
*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session.**  
*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*
3. **Ressources zoogénétiques.**
  - 3.1 **Rapport de la Deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
  - 3.2 **Rapport intérimaire sur l'évolution du Premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde dans le cadre de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
  - 3.3 **Activités futures du Groupe de travail et élection de ses membres.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
4. **Ressources phylogénétiques**
  - 4.1 **Rapport de la Première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*

- 4.2 Mise en œuvre et suivi du *Plan d'action mondial* et préparation du deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 4.3 Facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 4.4 Rapports intérimaires sur d'autres composantes du Système mondial de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO.**
- a. Collections *ex situ* de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture conservées par les centres internationaux de recherche agronomique du GCRAI et d'autres institutions internationales.**  
**Renouvellement des accords conclus entre les centres internationaux de recherche agronomique et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture plaçant les collections de matériel phylogénétique sous les auspices de la FAO.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- b. Réseaux internationaux de ressources phylogénétiques.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- c. Système mondial de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- d. Zones de conservation *in situ*.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 4.5 Activités futures du Groupe de travail et élection de ses membres.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 5. Examen des politiques, programmes et activités de la FAO relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 6. Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en œuvre dans le domaine de la biodiversité agricole.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 7. Collaboration avec les instances représentant la Convention sur la diversité biologique.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
- 8. Rapport sur l'état d'avancement des codes de conduite:**
- 8.1 Code de conduite international pour la collecte et le transfert du matériel génétique végétal.**  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*

**8.2 Projet de Code de conduite sur les biotechnologies applicables aux ressources génétiques présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture.**

*Compétence mixte – vote Etats membres.*

**9. Activités futures de la Commission.**

*Compétence mixte – vote Etats membres.*

**10. Autres questions.**

*Compétence mixte – vote Etats membres.*

**11. Date et lieu de la prochaine session ordinaire.**

*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*

**12. Adoption du rapport.**

*Compétence mixte – vote Etats membres.*